

CONSEIL DE QUARTIER DE LA PLAINE

COMPTE - RENDU DE REUNION MENSUELLE D'OCTOBRE 2018

Ordre du Jour prévu :

- Présentation du PLU par Mme C. Faivre *1ère adjointe (Aménagement du territoire, Patrimoine, Services techniques)* et M JF. Robic (*Directeur du Pôle Aménagement et développement du territoire*)
- Présentation du (PADD) **Projet d'Aménagement et de Développement Durables**
- Approbation du CR de la réunion du 19/09/2018 ;
- Mise à jour du tableau et suivi des dossiers en cours sur l'application GRC (*Gestion de la Relation Citoyenne*) ;
- Préparation du « Troc Plantes outils » d'automne du 25 novembre 2018 ;
- Compte rendu de réunions par P. Hawes
- Réunion publique Budget Participatif du 27/09/18
- Visite du groupe scolaire « Gabriel Sajus » le 28/09/18
- Atelier « Budget Participatif » du 10 /10/18
- Stand du Marché plein vent du 13/10/18

- Questions diverses.

Date : 17/10/2018

Horaire : de 20h00 à 23h00

Lieu : **Salle Foyer Occitanie**

Présents :

Mmes Bertille Blondiaux, Nadège Delplanque, Sandrine Geoffroy Prat, Laure Guyonneau -Tachaires, Marie-Françoise Hawes, Elisabeth Lecloux, Colette Rouan.

Mrs. Raymond Andres, Serge Attali, Pablo Arce (Conseiller municipal référent), Patrick Hawes, William Hawes, Robert Marguerettaz, Vincent Parmentier, Nicolas Perez, Rémy Perrais, Jean-Pierre Pochon, Jacques Rouan, Jean-Baptiste Vergniaud.

Absents excusés :

Mmes Marie-Pierre Gleizes (Conseillère municipale référente).

Mr Romuald Le Lan.

Rédacteurs : Nadège Delplanque, Patrick Hawes,

Date de diffusion :
2018

Nouveaux venus au Conseil de Quartier :

Nous avons le plaisir d'accueillir 3 nouveaux membres parmi nous, M Serge Attali, Mme Sandrine Geoffroy Prat et Mme Laure Guyonneau-Tachaires.

1. Présentation du PLU par Mme C. Faivre 1ère adjointe (Aménagement du territoire, Patrimoine, Services techniques) :

Dans le cadre de la révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme) une présentation en conseil de quartier est effectuée par l'adjointe au Maire du service urbanisme et le Directeur à l'aménagement du territoire, pour informer les citoyens des pistes envisagées pour la période 2018-2030 prévoyant une croissance de 3500 habitants. Un vote est prévu en Conseil municipal le 29/11 pour arrêter le document qui sera soumis à enquête publique. Une prochaine consultation (numérique et papier) sera lancée fin octobre en complément des éléments déjà présentés en réunion publique et présents sur le site web de la ville.

Cette révision adaptée du PLU fait suite à une révision complète et approfondie en 2013. Elle portera essentiellement sur la mixité sociale, par la production de logements sur 5 secteurs en OAP (Orientations d'aménagement et de programmation) à savoir : Les Coteaux, Maragon-Floralies, Avenue Tolosane, Noyau villageois et Ilot des Sanguinettes. Une dernière OAP qui couvre la zone de la ZAC du parc technologique du canal consiste en une reconduction de l'existant dans l'attente de la réalisation de la PLB (prolongation de la ligne B du métro vers Labège). A noter qu'un désir de piste cyclable parallèle à la PLB a été signifiée lors de la concertation et que cette option a été rappelée par les membres participants.

Ce programme de construction vise à tendre les 25% de logements sociaux sans dégrader la qualité de vie existante dans le respect de la loi Alur.

La densification urbaine sera développée en bordure des grands axes sur une profondeur de 20 mètres avec une hauteur d'un maximum de R+4.

Des espaces verts et cheminements piétonniers et cycles viendront rythmer le tissu urbain notamment par la réalisation de placettes qui concentreront les commerces et services publics.

Le patrimoine immobilier communal sera protégé afin de conserver ces témoignages du passé (Maison familiale Tchumak, Pigeonnier, Chapelle, Château de Soule etc...) Le patrimoine vert sera également préservé (Jacinthe de Rome, le trèfle...)

Enfin la croissance démographique de la commune s'établissant à 4% l'an au lieu des 2% prévu, la production de logements devra se faire en prenant en considération les infrastructures communales et la présence des transports en commun.

En conclusion la finalité du PLU doit permettre de concilier la dynamique de l'agglomération avec la centralité et le cadre de vie cher aux Ramonvillois.

L'ensemble du bureau remercie les intervenants pour la richesse et la clarté de leurs exposés.

2. Présentation du (PADD) Projet d'Aménagement et de Développement Durables par Mr JF Robic (Directeur du Pôle Aménagement et développement du territoire) :

3 grands axes du PADD fixent les orientations d'aménagement et d'urbanisme pour les 10 prochaines années.

Inscrire Ramonville dans la dynamique métropolitaine : Répondre aux différentes demandes de types de logements et conforter les activités telles que entreprises ou commerces de proximité afin de proposer une mixité des fonctions entre habitat et activités.

Concilier dynamique métropolitaine et équilibre territorial : Aménager un centre-ville convivial et améliorer les connexions entre les différents quartiers.

Garantir un cadre de vie urbain qualitatif et durable : L'aménagement urbain devra préserver l'environnement et le cadre de vie et développer les modes doux et transports en commun.

3.Approbation du CR de la réunion du 19/09/2018 :

Approuvé à l'unanimité.

4.Mise à jour du tableau de suivi des dossiers en cours sur l'application GRC : (Gestion de la Relation Citoyenne) :

Etant donné l'ordre du jour chargé il est décidé de reporter à la prochaine réunion le compte rendu sur les dossiers GRC en cours de suivi ainsi que les comptes rendus des réunions et manifestations depuis la dernière réunion mensuelle de septembre.

5.Préparation du « Troc Plantes outils » d'automne du 25 novembre 2018 :

Pour renforcer la communication sur le prochain Troc'Plantes de novembre publié dans le VAR et sur le site du Sicoval, un tirage d'affiches en format A4 et A3 sera réalisé durant la première quinzaine de novembre pour apposition chez les commerçants du quartier 10 jours avant la date de la manifestation. Un mail est également envoyé aux listes de diffusion vers les habitués inscrits lors des précédents Troc'Plantes.

Une commande de restauration sera passée auprès de la Mairie pour honorer un pot convivial en fin de matinée comme à l'accoutumée.

A la demande de M Marguerettaz et à l'issue des échanges de plantes à cette occasion, les boutures et pots restants seront offerts au conseil des seniors qui s'occupe du jardin Alzheimer de l'Ehpad des Fontenelles.

Questions diverses:

Il est signalé à propos des horaires de passage des bus tisséo sur les lignes 56 et 81 une irrégularité du trafic prévu par un rapprochement entre 2 navettes puis une attente prolongée pour les navettes suivantes. Une intervention est programmée pour prendre contact avec le Directeur de Tisséo afin de le sensibiliser sur cette non conformité des passages irréguliers sur ce secteur géographique.

Fin de la séance à 23h00